## VOUS N'AVEZ PAS OBTENU VOTRE PERMIS DE CHASSER ?

Pas de panique, voici la marche à suivre pour vous réinscrire :

## Étapes à suivre

O1 Connectez-vous https://permischasser.ofb.fr

02

Cliquez sur :

- Inscripțion à l'examen
- puis Réinscription

03

Saisissez votre numéro de candidat

(Ce numéro vous a été donné lors de votre première inscription.)

04

Réalez les frais de réinscription :

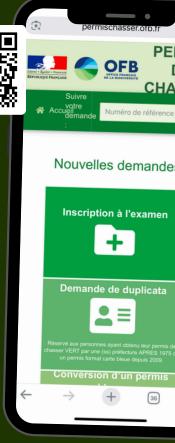
- Montant: 16€
- Paiment par carte bancaire

05

Recevez un mail de l'OFB

(Vous n'aurez qu'à nous renvoyer le recto du CERFA reçu.)

\*Pas besoin de nous renvoyer d'autres pièces justificatives.





05 49 61 06 08 www.chasseenvienne.com